



Lettre ouverte au ministre Edouard GEFFRAY du Syndicat des Directrices et Directeurs d'École #S2DÉ

Urgence d'une reconnaissance statutaire et d'un allègement structurel face à la souffrance des directeurs d'école

Monsieur le Ministre,

Nous vous adressons cette lettre avec une profonde inquiétude quant à la situation alarmante des 43 000 directrices et directeurs d'école. De très nombreux directeurs d'école ont, en parallèle, interpellé leurs députés à titre personnel lors de **la première journée de la Mule** qui s'est tenue le lundi 15 décembre 2025 en racontant leur quotidien.

Acteurs essentiels du fonctionnement des écoles, garants de la sécurité et de la mise en œuvre des politiques éducatives, nous voyons néanmoins notre rôle fragilisé par **une accumulation de tâches qui dépasse largement notre cœur de métier**.

Passionnés par l'École de la République, nous avons choisi cette fonction pour faire vivre et progresser nos écoles. Aujourd'hui, **cette mission devient pourtant de plus en plus difficile à assumer**.

La fonction de direction a connu ces dernières années une **mutation profonde**. Elle est devenue une charge multiple mêlant, sans distinction :

- **Gestion administrative et financière** : commandes, budgets, relations avec les collectivités, dossiers complexes (enfants à besoins particuliers, signalements...).
- **Encadrement des équipes** : ressources humaines, résolution de conflits, animation des instances, accompagnement au changement.
- **Sécurité et logistique** : protocoles sanitaires, PPMS, gestion des incidents et des locaux — souvent en parallèle de l'enseignement pour les directions peu déchargées, ou sur le temps personnel.
- **Relations avec les familles et les partenaires** : médiation, suivi social, accompagnement dans les démarches (dont MDPH), soutien auprès de parents allophones ou en situation d'illettrisme.

Cette accumulation de responsabilités, insuffisamment reconnues, se fait au détriment de notre mission première : l'animation pédagogique. Elle pèse lourdement sur nos vies personnelles, tant il est devenu courant de travailler le soir, le week-end ou pendant les vacances pour simplement « tenir le cap ».

Les effets de cette **surcharge** sont désormais bien documentés :

- Épuisement professionnel, stress chronique, burn-out, aggravés par un temps de décharge insuffisant et des urgences permanentes.
- Multiplication des agressions de parents ou d'élèves à BEP, difficultés de dialogue avec certaines municipalités.
- Convocations hiérarchiques vécues comme infantilisantes, fiches RSST perçues parfois comme un risque, convocations en DSDEN, retraits de poste...
- Sentiment croissant d'isolement, malgré un rôle central.
- Application inégale de la loi Rilhac, pourtant porteuse d'avancées, mais dont l'autorité fonctionnelle reste très variable selon les territoires.
- Attractivité en baisse, entraînant pénurie de candidats et multiplication des intérimis.

Nous tenons à souligner que notre volonté n'est pas d'agir hors cadre ni de devenir des « petits chefs ». **Nous souhaitons simplement exercer notre mission dans un cadre clair, cohérent, protecteur et adapté aux réalités de terrain en collaboration avec nos IEN, dont beaucoup œuvrent avec respect et intelligence des situations.**

Nos demandes prioritaires

Afin de préserver les professionnels que nous sommes et d'assurer la qualité de l'école publique, nous sollicitons **des mesures fortes et concrètes** :

1. **Une véritable reconnaissance statutaire et une revalorisation salariale**, incluant un statut d'emploi fonctionnel et une protection juridique renforcée.
2. **Une aide administrative pérenne**, via un assistant de direction ou une décharge administrative généralisée, confiée si besoin aux municipalités.
3. **Un allègement réel des tâches**, par la simplification des procédures et une meilleure centralisation administrative.
4. **Une formation renforcée**, notamment juridique, **et un soutien hiérarchique** constant et accessible.

Monsieur le Ministre, il est temps de passer de la reconnaissance symbolique à une action structurelle ambitieuse. Améliorer nos conditions de travail, c'est garantir un pilotage serein et efficace des écoles, et donc une meilleure réussite pour tous les élèves.

Dans l'attente de mesures significatives, nous vous prions d'agréer l'expression de notre très haute considération.